

Master 1 Droit des relations du travail

Responsables pédagogiques : Sandrine Maillard et Hugo Revillon

Nom - PrénomN° Etudiant

Tél.Email(prenom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Etudiant redoublant : oui ☐ non ☐

Enseignements	Choix	Semestres	ECTS	CM	TD	Evaluations		Seuil de compensation
						Session 1	Session 2	
BCC1. Unité fondamentale			31					10/20
Droit des relations collectives de travail		1	7	30	15	ECT	ET	7/20
Droit spécial des sociétés		1	7	30	15	ECT	ET	7/20
Droit de la sécurité sociale		2	7	30	15	ECT	ET	7/20
Droit du travail approfondi : relations individuelles de travail		2	7	30	15	ECT	ET	7/20
Droit social international et européen		2	3	20		ET	ET	7/20
Applications professionnelles du droit social*		2		30				
BCC2. Unité d'approfondissement			15					10/20
Droit civil : contrats spéciaux		1	3	30		ET	ET	7/20
Droit international privé 1		1	3	30		ET	ET	7/20
Droit pénal des affaires		1	3	30		ET	ET	7/20
Droit commercial 2 : Entreprises en difficulté		2	3	30		ET	ET	7/20
Histoire du droit du travail		2	3	30		ET	ET	7/20
Actualités sociales*		2		6				
BCC 3. Unité d'ouverture			6					10/20
1 UE au choix :								
Droit fiscal des affaires 1	☐	1	3	30		ET	ET	7/20
Procédure civile 2	☐	1	3	30		ET	ET	7/20
Protection internationale et européenne des droits de l'homme	☐	1	3	30		ET	ET	7/20
1 UE au choix :								
Droit de la concurrence	☐	2	3	30		ET	ET	7/20
Droit fiscal des affaires 2	☐	2	3	30		ET	ET	7/20
Droit international privé 2	☐	2	3	30		ET	ET	7/20
Histoire de la pensée juridique	☐	2	3	30		ET	ET	7/20
Histoire du droit pénal	☐	2	3	30		ET	ET	7/20
Gestion financière et contrôle interne	☐	2	3	30		ET	ET	7/20
BCC 4. Langues			8					10/20
Anglais 1**		1	4		30	ECI		7/20
Labour Law**		2	4		15	ECI		7/20
Total annuel			60					

* La présence en cours et aux séminaires ou conférences, est obligatoire.

** Possibilité de continuer à étudier en plus une LV2 (allemand, espagnol ou chinois avancé **sans obtention d'ECTS**. Voir le département des langues.

Master 1 Droit des relations du travail

Responsables pédagogiques : Sandrine Maillard et Hugo Revillon

Modalités de contrôle des connaissances

ECT : Evaluation continue et terminale :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : 50% note de contrôle continu de **session 1 reportée** et 50% note d'examen de session 2.

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

BCC : bloc de compétences et de connaissances

Conditions de validation de l'année de Master 1 :

- Tous les BCC doivent être validés (moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 et résultat « Admis »),
- Pas de compensation entre les BCC ;
- La compensation des UE est possible au sein de chaque BCC ;
- La présence en cours et aux séminaires ou conférences, est obligatoire ;
- Les UE « Anglais » 1 et 2 ne peuvent compenser les autres UE.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé **mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay)** via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative) et avoir pris connaissance du **Règlement des études** ainsi que des **modalités* particulières applicables à cette fiche pédagogique** consultables sur le site <https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-contrôle-des-connaissances-mcc>

Date et signature de l'étudiant